

N° 2025-038

**CONVENTIONS AVEC LE SDES POUR LANCER
DES AUDITS ENERGETIQUES SUR LES BATIMENTS INTERCOMMUNAUX
« Ecole de musique théâtre et danse(Calison), Gymnase, Crèche, Stade
Jean-Claude Rocca, Stade Albert Perrot et Maison de santé ».**

L'an deux mil vingt-cinq le 26 mars, le Conseil Communautaire dûment convoqué le treize mars, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes BERARD Patricia, CHAMOUSSIN Bernadette, DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse, LIMONTA VERTHIER Muriel, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle
MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André, URBAIN Xavier, VIBERT Christian

Absents excusés :

Mme GIROD-GEDDA Isabelle (donne pouvoir à M. Richard BROCHE)
MM. SILVESTRE Jean- Louis (donne pouvoir à M. Christian VIBERT), VILLIBORD Guillaume (donne pouvoir à Mme Maryse FAVRE)

Absents :

Mme ASTIER Fabienne
MM. MARCHAND-MAILLET Thierry, TRAISSARD Robert

| | | | |
|------------------|---------------|-------------|------------------|
| En exercice : 27 | Présents : 21 | Absents : 6 | dont pouvoir : 3 |
|------------------|---------------|-------------|------------------|

Le président rappelle au conseil que dans un contexte d'augmentation des coûts énergétiques pour la collectivité, de mise en place d'une démarche de transition énergétique planifiée dans le cadre du Contrat d'Objectifs Territorial mais aussi de décrets réglementaires obligeant la collectivité à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments (notamment décret tertiaire et décret BACS), la Communauté de communes les Versants d'Aime décide de réaliser des audits énergétiques de son patrimoine public.

Le SDES a pris l'initiative de la réalisation d'audits énergétiques des bâtiments communaux à l'échelon de son territoire d'intervention en conformité avec l'article 5.2 de ses statuts, et ce au bénéfice de ses communes adhérentes afin de les aider dans leurs actions de maîtrise de l'énergie. Cette opération a été validée par la délibération n° BS 5-1-2021 du 21 mai 2021. La délibération n° CS 2-15-2021 du comité syndical du SDES du 29 juin 2021 est venue valider la participation financière associée.

Les modalités administratives techniques, juridiques et de répartition financière nécessaires et adaptées à la réalisation de cette opération, sont précisées dans chaque convention de prestation de service valant convention financière, à passer entre la Communauté de communes les Versants d'Aime et le SDES.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 24
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 24
- nombre de votes « pour » : 24
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

APPROUVE :

- La convention de prestations de services pour la réalisation des audits énergétiques sur les bâtiments « Ecole de musique théâtre et danse (Calison), Gymnase, Crèche, Stade Jean-Claude Rocca, Stade Albert Perrot et Maison de santé ».
- La convention d'accompagnement technique et administratif par le SDES dans le domaine de la transition énergétique « Ecole de musique théâtre et danse (Calison), Gymnase, Crèche, Stade Jean-Claude Rocca, Stade Albert Perrot et Maison de santé ».

AUTORISE le président à signer :

- La convention de prestations de services pour la réalisation des audits énergétiques sur le bâtiment du « « Ecole de musique théâtre et danse (Calison), Gymnase, Crèche, Stade Jean-Claude Rocca, Stade Albert Perrot et Maison de santé »
- La convention d'accompagnement technique et administratif par le SDES dans le domaine de la transition énergétique « « Ecole de musique théâtre et danse (Calison), Gymnase, Crèche, Stade Jean-Claude Rocca, Stade Albert Perrot et Maison de santé »

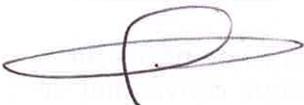
DIT :

- Que les crédits sont inscrits au budget 2025,
- La signature des conventions est autorisée sous réserve de l'approbation du budget primitif 2025.

FAIT ET DELIBERE LE 26 MARS 2025.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance
Michel GOSTOLI



Le Président,
Lucien SPIGARELLI



LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTAISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAIGNE CEDEX